

**MINISTERE DE L'ACTION SOCIALE
DE LA PROMOTION FEMININE
ET DE L'ALPHABETISATION**

**REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail -Liberté - Patrie**

**PROJET DE DECLARATION DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE A LA
69^{EME} SESSION DU COMITE EXECUTIF DU PROGRAMME
DU HCR (EXCOM 2018)
A GENEVE DU 1^{er} AU 5 OCTOBRE 2018**

Madame la Présidente,
Monsieur le Haut-Commissaire,
Excellences

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi avant tout propos, de vous adresser mes vives et chaleureuses félicitations pour le leadership avec lequel vous conduisez les travaux.

La délégation togolaise souscrit entièrement à la déclaration faite par l'Ouganda au nom du Groupe Afrique.

Monsieur le Haut-Commissaire

Je voudrais au nom du Gouvernement togolais, vous rendre un vibrant hommage, à vous et à l'ensemble de votre Bureau, en particulier aux équipes de terrain qui se dévouent chaque jour pour apporter protection aux réfugiés dans le monde entier. Ces remerciements vont également aux pays qui ont accepté généreusement d'ouvrir leurs frontières à ces milliers de réfugiés et demandeurs d'asile, parmi lesquels plusieurs pays africains dont le mien le Togo.

Madame la Présidente

La présente rencontre du Comité Exécutif du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés, m'offre l'insigne honneur de réitérer de façon solennelle, l'engagement de mon pays le Togo et du Président de la République, **Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE**, en faveur de la protection des réfugiés dans le monde.

Cet engagement se traduit par la ferme volonté des autorités togolaises de trouver des solutions durables aux réfugiés présents sur le territoire togolais, allant résolument dans le sens de leur protection véritable.

A cet égard, je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte pour partager avec les participants à cette assemblée, les actions menées par le Togo au cours de ces derniers mois et qui sont en adéquation avec cet engagement.

A cet effet, je voudrais indiquer que mon pays héberge encore près de 13000 réfugiés de 14 nationalités dont la majorité est dans un statut de réfugiés de longue durée.

Parmi les actions menées, et ce dans en vue de la recherche de solutions pérennes en faveur de ces personnes, le gouvernement a organisé avec l'appui du HCR, en fin 2017, un forum inclusif sur la recherche des solutions durables afin d'inventorier toutes les opportunités à cette fin. Je voudrais ici remercier le HCR pour son soutien constant, de même qu'au gouvernement béninois pour son partage d'expérience lors de ce forum.

A l'issue dudit forum, le rapatriement volontaire et l'intégration locale à travers la naturalisation et la régularisation du séjour des réfugiés au Togo, ont été retenus comme les deux solutions durables objectivement applicables à un nombre donné de réfugiés identifiés. Les recommandations formulées à l'occasion sont à ce jour déjà déclinées en plan d'action. Dans la foulée, un comité technique de suivi de la mise en œuvre des recommandations dudit forum, composé d'experts des questions de la nationalité et des cartes de séjour a été mis en place en vue de faire des propositions concrètes sur la question de l'intégration sociale des personnes concernées.

En ce qui concerne la question du rapatriement, le focus est mis sur les stratégies de promotion du rapatriement volontaire des réfugiés ivoiriens. Dans cette perspective et dans le cadre de l'accord tripartite signé entre

le gouvernement togolais, le gouvernement ivoirien et le HCR, le 15 novembre 2011, une mission de « Go and see visit » a été organisée en Côte d'Ivoire en mai 2018 et le gouvernement togolais a, à son tour accueilli une mission de « Come and tell visit » en septembre 2018.

Madame la présidente,

Mesdames et messieurs,

Les questions de l'apatridie constituent une préoccupation sur laquelle le Gouvernement togolais demeure sensible et actif. Pour aller de l'avant et conformément à la déclaration d'Abidjan, un point focal national a été désigné. Egalement, dans l'optique de mieux appréhender ces questions, une commission de lutte contre l'apatridie ~~est~~ créée en mai dernier vient d'être mis en place. Cette commission a pour tâche essentielle de mettre en place les mécanismes nécessaires pour lutter efficacement contre l'apatridie dans mon pays.

Par ailleurs, les discussions sont avancées au sein des ministères sectoriels concernés pour la mise en place de la commission de recours afin de régler les éventuels dossiers de rejet des demandeurs d'asile.

Madame la Présidente,

Je ne saurais terminer mon propos, sans faire part de l'espérance que mon pays nourrit dans le Pacte mondial pour les réfugiés dont le processus est presque à son terme, à l'issue de 18 mois de négociations qui ont impliqué un large éventail de partenaires dont nous tenons ici à saluer les contributions diverses. Nous sommes persuadés que les objectifs assignés à ce cadre global visant à renforcer la réponse internationale aux situations des réfugiés, ne seront atteints que si toutes les composantes de la communauté internationale s'engagent

solidairement à sa mise en œuvre avec les ressources appropriées et si nous restons concentrés sur la lutte contre les causes profondes à l'origine du fléau, pauvreté, ^rgu^rère, crises environnementales, en gardant à l'esprit que la grande majorité des 24 millions de réfugiés recensés à travers le monde, sont accueillis dans des pays qui sont le plus souvent des pays à faible revenu, ^{avec} ~~confrontés~~ ^{confrontés} à des ressources limitées ~~donc~~ ^{et} à leurs propres défis en matière de développement.

Je souhaite plein succès à nos travaux.

Je vous remercie pour votre attention.